



SPASER 54

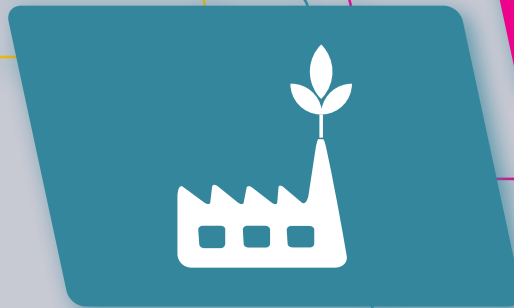
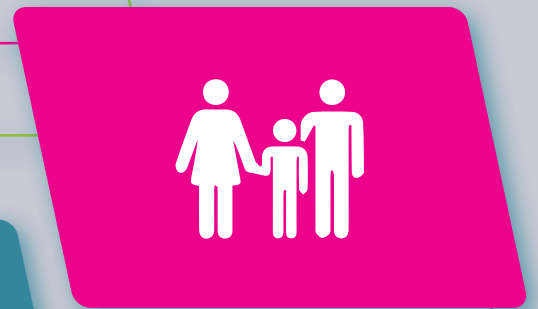


SCHÉMA DE PROMOTION DES ACHATS SOCIALEMENT ET ÉCOLOGIQUEMENT RESPONSABLES

2021-2026

SOMMAIRE

La commande publique responsable, un engagement de longue date au Département de Meurthe-et-Moselle	p4
Un cadrage réglementaire qui conforte la commande publique comme acteur du développement durable	p5
Une démarche pilotée et participative, des objectifs cohérents	p6
Une feuille de route responsable, pragmatique et opérationnelle	p7
SPASER 54, les actions	p8
Axe Transversal	p9
Axe Environnement	p15
Axe Social	p22
Axe Économie responsable	p29
Glossaire	p35

LA COMMANDE PUBLIQUE RESPONSABLE, UN ENGAGEMENT DE LONGUE DATE AU DÉPARTEMENT DE MEURTHE-ET-MOSELLE

Les collectivités ont un rôle majeur à jouer dans la promotion des achats responsables au niveau de leurs marchés publics et de la gestion du quotidien.

Depuis plus de vingt ans, le conseil départemental a inscrit l'insertion comme une politique publique à part entière à destination des personnes les plus fragiles, dans une démarche de développement local, au plus près des habitants et des dynamiques territoriales et à travers l'activité économique.

En effet, dès 2008, le conseil départemental de Meurthe-et-Moselle développe la clause d'insertion dans ses marchés publics et consolide en parallèle l'accompagnement des opérateurs privés, afin qu'ils soient en mesure de répondre aux exigences posées par ces clauses, avec le recrutement de six chargé.e.s de développement.

Les clauses environnementales sont également au cœur du projet Plan Collèges Nouvelles Générations lancé en 2012 et de l'ensemble des projets immobiliers du Département.

Ainsi, en 2011, nous sommes le premier Département à obtenir le label *Territoires de commerce équitable*, label qu'il détient toujours aujourd'hui.

En 2014, nous structurons un partenariat fort et innovant avec les acteurs du BTP, à travers une convention quinquennale, renouvelée en 2018. Signée par les principaux acteurs du BTP en Meurthe-et-Moselle et en Lorraine, cette convention décline un plan d'action commun et pose des objectifs opérationnels pour une commande publique socialement et écologiquement responsable : dynamiser les initiatives en faveur de l'insertion, de l'emploi et de la formation ; poursuivre les mesures en faveur du développement durable et de l'innovation. Nous veillons également

à faciliter l'accès à nos marchés publics aux nombreuses entreprises implantées en Meurthe-et-Moselle ou en région Grand Est, pour un effet direct sur l'emploi local.

Les prescriptions techniques et un allotissement fin dans les mises en concurrence permettent, dans le respect des principes légaux de liberté d'accès à la commande publique, d'égalité de traitement des candidats et de transparence des procédures, d'attribuer les marchés de la collectivité en grande majorité aux entreprises locales, notamment les PME, TPE et entreprises de l'économie sociale et solidaire.

Ces actions illustrent de quelle manière notre Département, au fil des ans, fait de la commande publique un outil de promotion de l'emploi et de l'insertion socioprofessionnelle - en particulier des bénéficiaires du RSA et des travailleurs handicapés - mais aussi de promotion de la protection de l'environnement, des achats éthiques et équitables et de l'économie locale.

Ce sont précisément ces objectifs que visent les Schémas de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (SPASER) prévus par la loi. Si le montant d'achats du conseil départemental de Meurthe-et-Moselle ne dépasse pas les 95 millions d'euros, et n'oblige donc pas le Département à se doter d'un tel schéma, le fait de formaliser un SPASER reflète notre volonté d'aller encore plus loin dans nos engagements. Nous confortons ainsi notre rôle de collectivité innovante, volontaire, impliquée dans les enjeux du développement durable et centrée sur l'humain.

**La présidente
du conseil départemental**

UN CADRAGE RÉGLEMENTAIRE QUI CONFORTE LA COMMANDE PUBLIQUE COMME ACTEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (SPASER) détermine les objectifs d'achats publics comportant :

- des éléments à caractère social qui visent à concourir à l'intégration sociale et professionnelle de travailleurs handicapés ou défavorisés ;
- des éléments à caractère écologique ;
- les modalités de mise en œuvre et de suivi annuel de ces objectifs.

Ce schéma contribue également à la promotion d'une économie circulaire.

Le SPASER permet de matérialiser le principe porté par la loi :

« La commande publique durable est mise au service de la transition vers l'économie circulaire et de l'atteinte des objectifs mentionnés au présent I. Par son effet d'entraînement, elle contribue à faire émerger et à déployer des pratiques vertueuses, notamment en matière d'économie

de la fonctionnalité, de réemploi des produits et de préparation à la réutilisation des déchets, et de production de biens et services incorporant des matières issues du recyclage. » (Article L541-1 du code de l'Environnement).

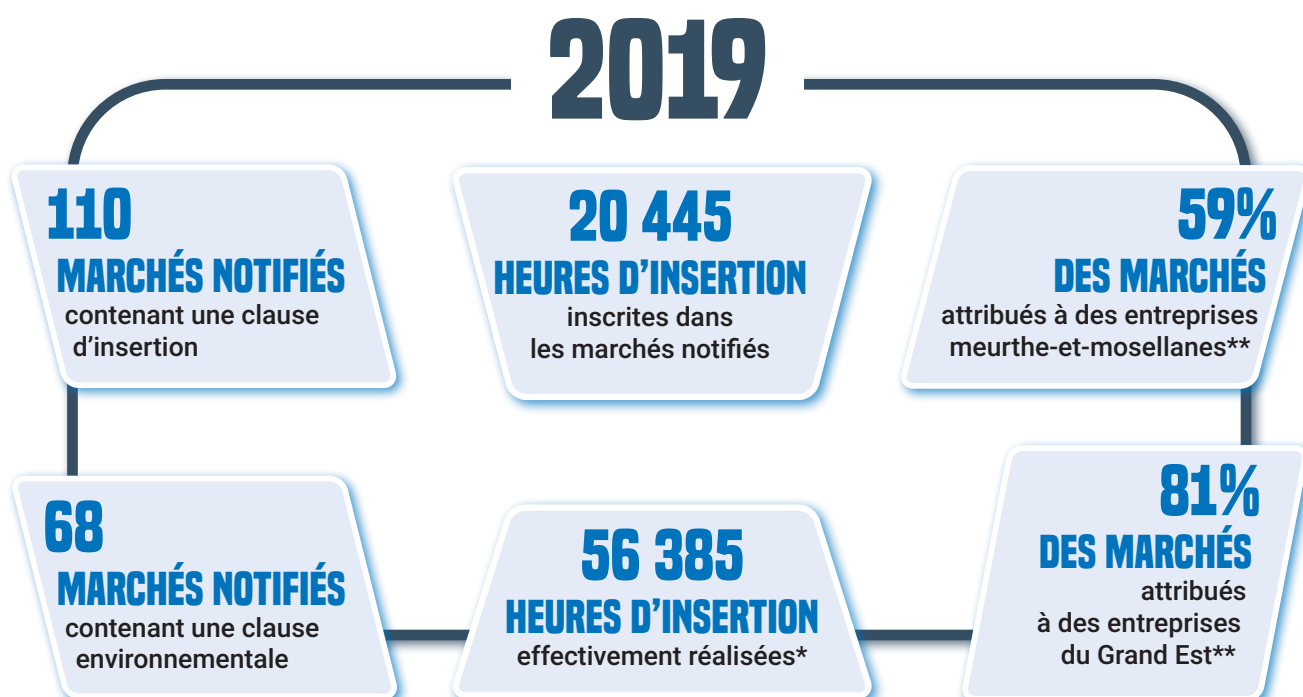
L'article L. 2111-3 du code de la Commande publique pose l'obligation d'adopter un Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables :

« Les collectivités territoriales et les acheteurs soumis au présent code dont le statut est fixé par la loi adoptent un schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables lorsque le montant total annuel de leurs achats est supérieur à un montant fixé par voie réglementaire. Ce schéma, rendu public, détermine les objectifs de politique d'achat comportant des éléments à caractère social visant à concourir à l'intégration sociale et professionnelle de travailleurs handicapés ou défavorisés et des éléments à

caractère écologique ainsi que les modalités de mise en œuvre et de suivi annuel de ces objectifs. Ce schéma contribue également à la promotion d'une économie circulaire. »

La mise en œuvre d'un SPASER s'inscrit dans les objectifs du Plan national d'action pour les achats publics durables (PNAAPD) 2015-2020.

Chaque collectivité dont le montant des achats annuels dépasse 100 millions d'euros a ainsi l'obligation de se doter d'un schéma d'achats responsables. Près de 160 collectivités sont concernées. Pour autant, le cadre réglementaire ne définit pas le contenu d'un SPASER et ne prévoit pas de sanction en cas de non-respect. Selon les derniers éléments recensés par le Réseau des collectivités territoriales pour une économie solidaire (RTES), 30 collectivités sont dotées à ce jour d'un SPASER sur les 160 concernées.



*Au titre de marchés 2019 ou antérieurs

**Marchés notifiés en 2019 relatifs à de nouvelles procédures

SPASER 54

UNE DÉMARCHE PILOTÉE ET PARTICIPATIVE, DES OBJECTIFS COHÉRENTS

ENJEUX ET OBJECTIFS

À travers l'élaboration de son premier Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables, dans une démarche volontaire, le Département de Meurthe-et-Moselle poursuit les objectifs suivants :

- s'inscrire dans une conception de l'achat public responsable ancrée dans la collectivité, centrée sur l'humain et prenant en compte les enjeux du développement durable ;
- réaffirmer le caractère exemplaire de l'implication du Département dans la lutte contre les inégalités ;
- porter l'innovation sociale, soutenir l'emploi et favoriser les circuits courts ;
- valoriser les réalisations déjà nombreuses et importantes dans ces domaines ;
- marquer sa volonté d'optimiser son organisation ;
- investir les marges de manœuvre dans la mobilisation de la commande publique, comme levier pour l'insertion, la transition écologique et la promotion de l'économie circulaire.

Au-delà de l'acte d'achat, le SPASER vise à développer et systématiser la réflexion sur le juste besoin et sur les alternatives à l'achat dans un objectif de sobriété : **acheter moins pour acheter mieux, partager pour ne pas acheter...** C'est cette nouvelle dimension qu'il faut investir pour mettre en œuvre la transition écologique sur chaque acte d'achat, qu'il concerne des travaux, des fournitures, ou des services.

En interne, au-delà de la formalisation d'un schéma cadre, l'élaboration d'un SPASER offre l'opportunité de revisiter l'organisation administrative, d'améliorer notre connaissance et de créer une culture commune de l'achat public responsable, portée par le service Commande publique de la DIFAJE et partagée par l'ensemble des directions, ressources et opérationnelles.

PROCESSUS PARTICIPATIF

La démarche d'élaboration a reposé sur :

- le pilotage, l'animation et la coordination par le service Commande publique de la DIFAJE ;
- une démarche participative en interne : l'ensemble des directions a été associé tout au long du processus.

PILOTAGE TRANSVERSAL SOLIDE ET DÉMARCHE D'ÉVALUATION CONTINUE

Le pilotage politique est placé sous la responsabilité de la Présidente du Département, avec l'implication transversale forte :

- du vice-président délégué aux Finances, au budget et aux relations transfrontalières ;
- de la vice-présidente déléguée à l'Agriculture et à l'environnement ;
- du vice-président délégué aux Infrastructures et aux mobilités ;
- du vice-président délégué au Développement économique et à l'attractivité ;
- de la vice-présidente déléguée à l'Insertion ;
- du vice-président délégué à l'Éducation à la citoyenneté et aux sports.

Ce pilotage politique est relayé par le portage de la direction générale et le pilotage administratif par le service Commande publique, adossé à un comité technique transversal composé des directions suivantes :

- Finances, affaires juridiques et évaluation (DIFAJE),
- Immobilier (DIMMO),
- Appui aux territoires et environnement (DATE),
- Développement (DEV),
- Action sociale et insertion (DASI),
- Directions territoriales du Val de Lorraine et du Grand Nancy.

Le SPASER 54 est prévu pour une durée de 6 ans, avec une actualisation annuelle, dans le cadre d'une gouvernance associant étroitement élu.e.s et administration (comité de suivi). L'importance de la dimension « évaluation » est intégrée dès l'origine du projet, avec l'appui et l'accompagnement régulier du service Contrôle de gestion, observatoire, évaluation (CGOE) de la DIFAJE.

DÉVELOPPEMENT DE LA CULTURE COMMUNE ET CAPITALISATION DES PRODUCTIONS

Une démarche d'animation et de capitalisation d'une culture commune d'acheteur responsable a été initiée par le service Commande publique en lien avec les directions opérationnelles.

Un pilote a également été identifié pour chaque action, issu du service Commande publique, d'une direction ressources ou d'une direction opérationnelle. **Le pilote est le garant de la bonne mise en œuvre de l'action** : il coordonne et porte également le bilan annuel basé sur les indicateurs posés.

Ce fonctionnement favorise la transmission, les échanges, la mise en réseau et l'ouverture tant au sein du service Commande publique, qu'entre services du conseil départemental, avec les entreprises, avec les autres acteurs publics, les associations partenaires, etc.

UNE FEUILLE DE ROUTE RESPONSABLE, PRAGMATIQUE ET OPÉRATIONNELLE

Le SPASER du Département de Meurthe-et-Moselle prend la forme d'un référentiel pratique et opérationnel, sous la forme de fiches actions claires et structurées.

Il constitue une feuille de route adaptée aux moyens actuels, concentrée autour de 20 actions assorties de niveaux de priorité. Il planifie des actions de court terme, rapides et simples à mettre en œuvre, et des actions plus complexes, dont la mise en œuvre s'inscrit dans une durée plus longue.

L'approche pragmatique permet d'adapter l'organisation et le fonctionnement actuels aux objectifs d'optimisation de l'action publique.

Les 20 actions du SPASER 54 ont un impact sur les achats correspondant aux marchés formalisés (80% de la commande publique) mais également sur les petits achats hors marché d'un montant inférieur à 25 000 euros HT* (20% de la commande publique départementale).

* Le règlement de la commande publique du Département de Meurthe-et-Moselle a abaissé le seuil réglementaire d'exonération de mise en concurrence et publicité de 40 000 euros HT à 25 000 euros HT.

PLAN D'ACTION

Le plan d'action du SPASER 54 se compose de 20 fiches-actions opérationnelles répondant à :

- **13 objectifs structurés autour de 4 axes.**
- **4 principes d'action :**
 - **CONNAÎTRE** pour optimiser l'effet levier de la commande publique ;
 - **S'ORGANISER** pour mieux anticiper ;
 - **AGIR** pour modifier l'existant ;
 - **EXPÉRIMENTER** lorsque l'innovation apparaît nécessaire pour progresser.

SYNTHÈSE DES AXES

AXE TRANSVERSAL

	FICHE	OBJECTIF	ACTION	PILOTE	QUALIFICATION
CONNAÎTRE	1	Structurer et systématiser la réflexion développement durable	Encadrer et former les services acheteurs à la démarche de sourcing ***	Responsable de service / Acheteur Service Commande publique DIFAJE	Moyennement simple / moyennement rapide
S'ORGANISER	2		Construire une feuille de route du questionnaire développement durable	Acheteur Service Commande publique DIFAJE	Simple / rapide
S'ORGANISER / ANTICIPER	3	Programmer et qualifier les marchés annuellement et les faire connaître aux opérateurs économiques	Établir une programmation qualifiée des marchés de l'année N	Responsable de service Service Commande publique DIFAJE	Complexe / chronophage
CONNAÎTRE	4	Rendre visible la démarche développement durable	Distinguer systématiquement la dimension durable dans les CCAP de chaque marché départemental	Acheteur Service Commande publique DIFAJE	Simple / rapide

AXE ENVIRONNEMENT

	FICHE	OBJECTIF	ACTION	PILOTE	QUALIFICATION
S'ORGANISER	5	Gérer et réduire les déchets	Sur les routes et dans les bâtiments : optimiser le réemploi et la gestion des déchets de chantier	Responsable de service Service GTR DIM Directeur DIMMO	Moyennement simple / moyennement rapide
S'ORGANISER	6	Préserver la biodiversité	Mieux gérer les espaces verts avec une approche écologique forte	Directeur adjoint DATE	Simple / moyennement rapide
AGIR	7	Préserver les ressources en allongeant la durée de vie des fournitures	Initier une approche budgétaire axée sur le moyen/long terme	Responsable de service Service Commande publique DIFAJE	Moyennement simple / moyennement rapide
EXPÉRIMENTER	8	Prendre en compte tous les impacts environnementaux d'un achat : travailler en coût global, analyse du cycle de vie	À court terme : expérimenter un critère coût global	Acheteur Service Commande publique DIFAJE	Moyennement simple / rapide
S'ORGANISER	9	Limiter/réduire l'émission de gaz à effets de serre/polluants tant au niveau interne qu'auprès de nos prestataires/fournisseurs	Systématiser l'approche « baisse des GES » par les critères/engagements du conseil départemental	Directeur adjoint DATE	Moyennement simple / moyennement rapide
EXPÉRIMENTER	21	Promouvoir l'économie circulaire à travers l'achat de fournitures	Préserver les ressources en réemployant, réutilisant les fournitures	Responsable de service Service Équipements et déplacements DIRLOG	Moyennement simple / moyennement rapide

AXE SOCIAL

	FICHE	OBJECTIF	ACTION	PILOTE	QUALIFICATION
CONNAÎTRE	10	Faire connaître, suivre et renforcer la place de l'insertion dans la commande publique	Systématiser le suivi et la restitution aux services acheteurs	Chargé de développement Service Insertion Territoire Grand Nancy	Moyennement simple / moyennement rapide
ANTICIPER	11	Sécuriser une organisation permettant de maximiser le levier pour l'insertion à partir de la commande publique départementale	Mettre en œuvre une analyse partagée entre l'insertion et les acheteurs dès la phase de recensement des intentions d'achats de la collectivité pour 100% des marchés	Chargé de projet Insertion Service Commande publique DIFAJE Responsable de service Service Emploi en insertion DASI	Complexe / moyennement rapide
EXPÉRIMENTER	12	Expérimenter des pratiques de consultations plus ouvertes et qualitatives	Coupler la condition d'exécution avec le jugement de la valeur qualitative de l'insertion	Chargé de projet Insertion Service Commande publique DIFAJE	Moyennement simple / moyennement rapide
	14		Expérimenter un marché indifférencié handicap/insertion	Chargé de projet Insertion Service Commande publique DIFAJE	Simple / moyennement rapide
AGIR	13	Faciliter l'accès à la commande publique au secteur adapté	Flécher des marchés réservés ou accessibles au secteur adapté	Chargé de projet Insertion Service Commande publique DIFAJE	Simple / rapide
CONNAÎTRE	15		Former, sensibiliser le secteur adapté aux marchés dans le cadre de partenariats	Chargé de projet Insertion Service Commande publique DIFAJE	Moyennement simple / chronophage

AXE ÉCONOMIE RESPONSABLE

	FICHE	OBJECTIF	ACTION	PILOTE	QUALIFICATION
CONNAÎTRE	16	Favoriser l'accès des TPE/PME locales et vertueuses à la commande publique	Connaître et qualifier les TPE/PME locales ***	Chargé de mission Développement Service Économie et attractivité DIRDEV	Complexe / chronophage
AGIR	17		Simplifier la réponse aux consultations	Responsable de service Service Commande publique DIFAJE	Simple / rapide
	18		Créer des rencontres et communiquer avec la sphère économique locale ***	Chargé de mission Développement Service Économie et attractivité DIRDEV Chargés territoriaux Économie solidaire Directions territoriales	Complexe / chronophage
AGIR	19	Augmenter la part des achats équitables	Étendre les achats équitables aux achats de convivialité liés aux réceptions	Chargé de mission Agriculture Service Économie et attractivité DIRDEV Acheteur Service Commande publique DIFAJE	Simple / rapide
S'ORGANISER	20		Travailler à une mutualisation avec d'autres acheteurs publics en ciblant l'offre équitable	Chargé de mission Agriculture Service Économie et attractivité DIRDEV Acheteur Service Commande publique DIFAJE	Complexe / chronophage

*** Pack de 3 actions, offre de services « à la carte », dans lesquelles s'inscrit chaque service acheteur en fonction de ses objectifs et priorités (actions 1, 16 et 18)

En gras, l'objectif et l'action phare de chaque axe.

En juin 2022, une nouvelle action 21 vient compléter le SPASER, en lien direct avec la loi AGECE (anti-gaspillage pour une économie circulaire) et son décret d'application du 9 mars 2021 portant obligation d'intégrer une part de fournitures remployées ou réutilisées dans ses achats.

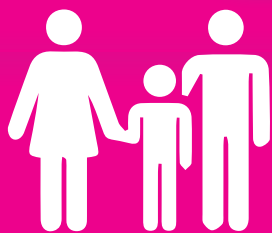
AXE TRANSVERSAL



AXE ENVIRONNEMENTAL



**SPASER 54
LES ACTIONS**



AXE SOCIAL



AXE ÉCONOMIE RESPONSABLE



AXE TRANSVERSAL

CONNAÎTRE

Encadrer et former les services acheteurs à la démarche de sourcing



S'ORGANISER

Construire une feuille de route du questionnement développement durable



ANTICIPER S'ORGANISER

Établir une programmation qualifiée des marchés de l'année N



CONNAÎTRE

Distinguer systématiquement la dimension durable dans les CCAP de chaque marché départemental



Encadrer et former les services acheteurs à la démarche de sourcing

OBJECTIF : Structurer et systématiser la réflexion développement durable

CONTEXTE/ÉTAT DES LIEUX

Actuellement, il n'existe pas de réseau d'acheteurs formalisé dans la collectivité. Plusieurs agents disposent toutefois d'une compétence forte en la matière, au pôle Achat du service Commande publique, mais également dans certaines directions opérationnelles.

Un partage des connaissances et une homogénéisation des pratiques, ainsi que la sécurisation de la démarche de sourcing seront mis en oeuvre par le service Commande publique au travers de la construction, de la structuration et de l'animation de ce réseau.

Ce réseau sera le vecteur privilégié de diffusion d'une culture « achat responsable ».



PILOTE

Responsable de service / Acheteur
Service Commande publique
DIFAJE

Cette action fait partie d'un pack de 3 actions, offre de services « à la carte », dans lesquelles s'inscrit chaque service acheteur en fonction de ses objectifs et priorités (actions 1, 16 et 18)



OBJECTIFS

QUANTITATIF

Identification d'au moins un correspondant pour chaque direction concernée

QUALITATIF

Formation et mise à disposition d'outils



CALENDRIER

ÉTAPES

- Prise de contact avec les services dès janvier 2021
- Constitution du réseau fin du 1^{er} trimestre 2021

ÉCHÉANCE

Fin 2021



ACTEURS

INTERNES

- SCP (acheteur)
- Toutes les directions

EXTERNES

- Une collectivité témoin éventuellement
- Cabinet de formation



MOYENS

HUMAINS

- Temps nécessaire à la structuration du réseau (déjà comptabilisé dans l'action 7)
- 20 heures de cadre (acheteur) pour la préparation
- 10 heures de formation
- Animation bi-annuelle : 2 jours/an
- Bilan annuel : 1 jour/an

FINANCIERS

0 € (sauf si besoin de formation externe pour le formateur en interne)



INDICATEURS

RÉALISATION

- Nombre de formations
- Nombre d'outils mis à disposition
- Nombre de personnes formées

ÉVALUATION

- Nombre de procédures sur lesquelles le sourcing a pu être fait
- Nombre de marchés attribués à des entreprises locales
- Nombre moyen de réponses aux procédures

Construire une feuille de route de questionnaire développement durable

OBJECTIF : Structurer et systématiser la réflexion développement durable

CONTEXTE/ÉTAT DES LIEUX

L'existence actuelle d'une fiche navette entre les services acheteurs et le service Commande publique, préalable à l'instruction d'un marché, ne permet pas suffisamment aujourd'hui de développer une réflexion exhaustive, uniforme et structurée de l'approche développement durable. Sans alourdir le process actuellement en place, le service Commande publique proposera une grille de questionnaire de l'ensemble des aspects développement durable susceptibles d'être pris en compte dans l'achat public concerné. Sa déclinaison pour les achats de moins de 25 000 euros est prévue et suivra la même logique.



PILOTE

Acheteur

Service Commande publique
DIFAJE



QUANTITATIF

Production et intégration au process d'une grille de questionnaire développement durable

OBJECTIFS



ÉCHÉANCES

- Fin 1^{er} semestre 2021
- Premier bilan fin 2021

CALENDRIER



INTERNES

- SCP (construction)
- DATE, DASI, chargé.e.s.de développement, DIRDEV (appui et validation construction)
- Services acheteurs (2 pour test du process, puis tous pour mise en application)

ACTEURS



HUMAINS

- SCP (construction) : 3 jours (20 heures)
- SCP, DATE, DASI, chargé.e.s.de développement, DIRDEV (validation échange) : 1 jour
- SCP envers services acheteurs (diffusion animation communication) : 1 jour
- SCP : bilan (1 jour/an) et mise à jour régulière (0,5 jour/an)

MOYENS



RÉALISATION

Existence de la grille

INDICATEURS

ÉVALUATION

Retour des services :

- Taux d'utilisation
- Qualité de remplissage de la grille



VIGILANCE

- Ne doit pas être une réflexion à part, mais pleinement intégrée au pilotage des missions concernées
- Portage par les directions opérationnelles
- Question de la mise à jour en fonction des évolutions réglementaires/politiques

Établir une programmation qualifiée des marchés de l'année N

OBJECTIF : Programmer et qualifier les marchés annuellement et les faire connaître aux opérateurs économiques

CONTEXTE/ÉTAT DES LIEUX

La vision globale des marchés à venir est souvent difficile à établir, notamment s'agissant des achats d'un montant prévisionnel inférieur à 25 000 euros HT. Elle est pourtant un préalable nécessaire pour traiter avec cohérence les dimensions développement durable (social, environnemental et économique), et pour communiquer utilement auprès de la sphère économique sur la commande publique du Département.

Une programmation annuelle anticipée (dernier trimestre N-1), en plus d'organiser le plan de charge du service Commande publique, est indispensable pour maximiser les leviers de la commande publique (sourcing permettant la connaissance du tissu économique, communication efficace auprès des candidats potentiels, opportunité de clauses, modalités de réservations de marchés, etc.).



PILOTE

Responsable de service

Service Commande publique
DIFAJE



QUANTITATIF

Progresser dans la connaissance des marchés à lancer dans l'année

OBJECTIFS



ÉTAPES

- Recensement dernier trimestre année N-1
- Démarche de collecte à formaliser en juin N-1 (juin 2021)

CALENDRIER

ÉCHÉANCE

Mise en oeuvre 2021 pour la programmation de l'année 2022



INTERNES

SCP, pôles Ressources, ensemble des services qui font des achats

ACTEURS



HUMAINS

- SCP : 5 jours formalisation méthode et outils, puis 5 jours/an de mise en forme et diffusion des données et 2 jours/an de bilan
- Mobilisation ponctuelle des services acheteurs : 0,5 jour/an pour chaque chargé.e d'opération/technicien.ne/professionnel.le concerné.e

MOYENS

AUTRE

Outil de recensement (Excel)



RÉALISATION

Évolution du ratio nombre de marchés programmés/nombre de marchés passés dans l'année

INDICATEURS

ÉVALUATION

- Augmentation du nombre de clauses, critères, de réservations de marchés
- Nombre de réponses aux marchés



Vision commune et harmonisée du seuil d'achats relevant de la programmation

VIGILANCE

Distinguer systématiquement la dimension durable dans les CCAP de chaque marché départemental

OBJECTIF : Rendre visible la démarche développement durable

CONTEXTE/ÉTAT DES LIEUX

Aujourd'hui les conditions d'exécutions, critères et clauses (sociales et environnementales) sont réparties dans l'ensemble des documents du dossier de consultation des entreprises : règlement de la consultation, cahiers des clauses administratives et/ou techniques particulières, mémoire technique ou justificatif, acte d'engagement. Établir un bilan exhaustif et détaillé est très complexe en raison de cette dispersion.

Recensés au sein d'un article dédié du CCAP, ils pourront plus facilement être remontés dans le tableau de suivi du service Commande publique, puis mis en avant et réutilisés dans les productions des divers bilans édités et diffusés par la collectivité.

De plus, l'identification facile par les candidats leur permettra de répondre en connaissance de cause aux marchés départementaux et la démarche durable du Département sera ainsi valorisée.



PILOTE

Acheteur

Service Commande publique
DIFAJE



OBJECTIFS

QUANTITATIF

Tous les marchés rédigés et notifiés par le service Commande publique

QUALITATIF

Exhaustivité rédactionnelle (sur les différents aspects et sur le détail apporté)



CALENDRIER

ÉCHÉANCE

Mise en place immédiate pour un premier bilan fin du 1^{er} trimestre 2021 et un bilan global après les TGA du 4^e trimestre 2021



ACTEURS

INTERNES

- Ensemble des instructeurs du SCP sous l'animation du pilote
- Autre service rédacteur : DIMMO
- Ensemble des services prescripteurs de marchés



MOYENS

HUMAINS

Pour SCP :

- Mise en oeuvre du cadre : 2 jours
- Reporting et bilan : ½ jour par trimestre
- Bilan annuel : 1 jour/an



INDICATEURS

RÉALISATION

Nombre de marchés comportant l'article 1.5 (ou équivalent) rédigé

ÉVALUATION

Qualité du rapport de TGA par comparaison avec les années précédentes (2020 et antérieures)



AXE ENVIRONNEMENT

S'ORGANISER

Sur les routes et dans les bâtiments : optimiser le réemploi et la gestion des déchets de chantier



S'ORGANISER

Mieux gérer les espaces verts avec une approche écologique forte



AGIR

Initier une approche budgétaire axée sur le moyen/long terme



EXPÉRIMENTER

À court terme : expérimenter un critère coût global



S'ORGANISER

Systematiser l'approche « baisse des GES » par les critères/engagements du conseil départemental



Sur les routes et dans les bâtiments : optimiser le réemploi et la gestion des déchets de chantier

OBJECTIF : Gérer et réduire les déchets

CONTEXTE/ÉTAT DES LIEUX

Le Département est déjà engagé dans une démarche visant à utiliser les matériaux recyclés dans les chantiers concernant les routes (dans les couches de roulement et dans les couches de structure des routes) et les bâtiments (utilisation des gravas de déconstruction sur site sous forme de remblais).

Ces actions prennent leur place dans plusieurs conventions :

- convention d'engagement volontaire avec les partenaires des travaux publics visant à prendre toutes mesures possibles pour la prise en compte du développement durable et de la transition écologique dans les chantiers (5 juillet 2010) ;
- convention avec les fédérations du bâtiment ;
- Plan collègues Nouvelles Générations (PCNG).

Si ces actions montrent un engagement fort de la collectivité, l'optimisation de la gestion des déchets de chantiers permet une nouvelle approche qui fait du matériau issu de la déconstruction une ressource avant qu'il ne devienne un déchet, et permet d'améliorer son traitement.

Le Département souhaite s'engager dans une action visant à cette optimisation.



PILOTES

Responsable de service

Service GTR
DIM

Directeur

DIMMO



OBJECTIFS

QUANTITATIFS

- Réduire la consommation de ressources naturelles
- Valoriser 70% des déchets du BTP, dont 50% d'agrégats d'enrobés dans les couches de roulement à déployer

QUALITATIFS

- Mettre en avant les ambitions et actions vertueuses du CD54
- Sensibiliser l'ensemble de la chaîne d'acteurs
- Faire évoluer l'offre des entreprises vers une meilleure utilisation des matériaux et ressources
- Permettre le développement de filières locales de réemploi et de solutions de collecte de proximité



CALENDRIER

ÉTAPE

Progression à chaque projet/marché et évaluation associée

ÉCHÉANCES

- Mise en oeuvre de l'effort d'accroissement dès 2021, avec déploiement progressif au fil des expériences et des années
- Évaluation en fin de SPASER 2026



ACTEURS

INTERNES

- DIM/RSTAM
- DIMMO
- SCP

EXTERNES

- MOE/AMO
- Entreprises du BTP / laboratoires d'expertise (CEREMA notamment)
- Entreprises ou association d'insertion / partenaires locaux investis dans les circuits de l'économie circulaire (bâtiment)
- Formation initiale (notamment avec l'école d'architecture de Nancy et le CNAM)



MOYENS

HUMAINS

Impacts sur les études, la préparation et le suivi de chantier (évalué entre 10 et 15% de temps supplémentaire par projet)



INDICATEURS

RÉALISATION

Par chantier : taux de réemploi de matériaux

IMPACT

Taux de déchets valorisés et évités

ÉVALUATION

Difficilement quantifiable à ce jour



VIGILANCE

- Opportunités de chantiers dépendant des possibilités et capacités offertes par les entreprises et les filières en place
- Suivi accru pendant les travaux

Mieux gérer les espaces verts avec une approche écologique forte

OBJECTIF : Préserver la biodiversité

CONTEXTE/ÉTAT DES LIEUX

Le Département de Meurthe-et-Moselle gère des espaces naturels sensibles et des espaces verts entourant les sites administratifs départementaux qui font l'objet de marchés d'entretien. En parallèle, pour la gestion en régie des abords des routes départementales et les deux sites du Château de Lunéville et de la Cité des Paysages à Sion, le Département fait l'acquisition de plantes, plants, semences, et de l'outillage nécessaire.

Un cadre de référence départemental est en cours d'élaboration pour les marchés de travaux de replantation suite à abattage, suivant le plan le Plan paysage et de plantation départemental dont l'objectif est de contribuer à la préservation de la biodiversité locale et en continuité écologique.

À travers cette action, le Département entend améliorer, mettre en cohérence ces approches, et les généraliser à l'ensemble des marchés.



PILOTE

Directeur adjoint

DATE



OBJECTIFS

QUANTITATIF

Retravailler l'ensemble des marchés d'entretien et d'acquisition des fournitures (plantes, plans, outillage)

QUALITATIF

Définir nos exigences et poser un cadre de suivi



CALENDRIER

ÉCHÉANCE

Échéance liée aux renouvellements des marchés d'entretien (décembre 2021), plantes et plants (août 2022) et outillage (avril 2023)



ACTEURS

INTERNES

- DATE : portage par transition écologique et animation par la ligne métier (techniciens ENS)
- Médiateur « publics techniques » (Cité des Paysages)
- DIMMO (marchés d'entretien)
- Château de Lunéville (partie jardin)
- SCP

EXTERNE

CAUE



MOYENS

HUMAINS

- Définition des attentes : temps mutualisé avec la préparation des marchés
- Suivi et contrôle des prestations (répartition DTFR/gestionnaires sur site, contrôles ponctuels à envisager avec la DIMMO) : à estimer

FINANCIERS

0 € (sauf dans l'hypothèse de l'externalisation du contrôle)



INDICATEURS

RÉALISATION

- Mise en oeuvre des modalités de contrôle
- Nombre de contrôles réalisés/nombre de passages d'entretien

ÉVALUATION

Baisse des constats de pratiques non recommandées



VIGILANCE

- Le contrôle des prestations et de la mise en oeuvre des préconisations est le point sensible de l'action
- Travail de réflexion et de sensibilisation des sites sur l'outillage (électrique/thermique), les plantations et sur les pratiques (soufflage, fauchage,...)

Initier une approche budgétaire axée sur le moyen/long terme

OBJECTIF : Préserver les ressources en allongeant la durée de vie des fournitures

CONTEXTE/ÉTAT DES LIEUX

Aujourd'hui, lors de la définition des besoins et des budgets par les services, l'approche de moyen/long terme (à savoir des achats qui privilégient la durabilité des équipements, leur facilité à être réparés, la sobriété des consommables) est initiée par chaque service acheteur, sans consolidation plus large à l'échelle de la collectivité.

Dans le cadre de la mise en place d'un réseau d'acheteurs interne animé par le service Commande publique, transversal à plusieurs actions du SPASER, une réflexion sur l'évolution de l'approche budgétaire doit être menée dans un objectif de préservation des ressources par la durabilité des achats.



PILOTE

Responsable de service

Service Commande publique
DIFAJE



OBJECTIFS

QUALITATIFS

- Inscrire cette réflexion dans les débats internes de chacun des services concernés et dans leur budget
- Provoquer un positionnement des services sur la faisabilité



CALENDRIER

ÉTAPES

- Animation par SCP en amont de la construction des budgets (fin 1^{er} trimestre), afin d'identifier les segments d'achats susceptibles d'être concernés et constitution d'un réseau d'acheteurs internes
- Travail avec le service Finances pour préparation d'un cadre d'argumentaire des propositions de budget et rapports de session
- Travail avec le service CGOE pour réflexion sur un outil de calcul durée du cycle de vie
- Au moment de la construction des budgets (2^e trimestre), appui du service Finances pour prise en compte de cet aspect

ÉCHÉANCE

Fin 2023 (à l'issue de trois bilans)



ACTEURS

INTERNES

- SCP : acheteur/responsable
- Finances
- CGOE : contrôleur de gestion
- Toutes les directions



MOYENS

HUMAINS

- Animation initiale : 60 heures (1 heure ½ à deux cadres auprès de chacune des directions) + 1 jour de travail à 3 pour la préparation
- Travail de préparation avec le service Finances (½ jour d'échanges + ½ jour de formalisation)
- Travail avec CGOE (½ jour d'échanges + 1 jour de documentation et formalisation)
- Animation au moment de la construction budgétaire (rappel porté par le service Finances) : mutualisé avec action d'information budgétaire annuelle menée par le service Finances
- Bilan annuel : 20 heures (1 heure/direction)
- Temps supplémentaire pour les directions : 2 heures/direction



INDICATEURS

RÉALISATION

Nombre de rencontres avec les directions

ÉVALUATION

- Nombre de procédures impactées
- Nombre de directions engagées dans la démarche



VIGILANCE

Veiller à l'optimisation du temps

À court terme : expérimenter un critère coût global

OBJECTIF : Prendre en compte tous les impacts environnementaux d'un achat : travailler en coût global, analyse du cycle de vie

CONTEXTE/ÉTAT DES LIEUX

La préservation des ressources est devenue un enjeu important. Faire preuve de sobriété est une forme de réponse posturale. L'approche en termes de coût global est une réponse opérationnelle.

Dans les pratiques actuelles d'achat, la notion de coût global est pertinente, mais complexe à aborder et à mettre en oeuvre. Elle n'est donc pas utilisée en tant que critère de jugement des offres sur un marché de la collectivité.

Avec pour ambition de mobiliser le plus de composantes possibles (extraction des matières premières, fabrication, transport, coût d'utilisation, coût d'élimination,...), le Département souhaite expérimenter un critère « coût global » sur une consultation à venir.



PILOTE

Acheteur

Service Commande publique
DIFAJE



OBJECTIFS

QUANTITATIF

Au moins une consultation

QUALITATIF

Être en mesure d'apporter un éclairage permettant d'être plus vertueux dans l'achat



CALENDRIER

ÉTAPES

- Arrêter notre définition du « coût global »
- Mi-2022 : identification du segment/marché et documentation/parangonnage préalable des expérimentations

ÉCHÉANCE

Fin 2023



ACTEURS

INTERNES

- SCP
- DIRLOG (service Équipements et déplacements)
- CGOE : contrôleur de gestion (calcul de coût)



MOYENS

HUMAINS

- Phase d'étude/identification/documentation : 10 heures environ
- Construction et mise en oeuvre du critère : 20 heures environ
- Bilan : ½ jour/an



INDICATEURS

RÉALISATION

Mise en oeuvre du critère

ÉVALUATION

Mesure de la plus-value environnementale par rapport à un achat au seul coût d'acquisition



VIGILANCE

- Malgré l'imperfection, construire un critère porteur de sens et dont l'impact est mesurable
- Bien distinguer analyse en coût global et analyse du cycle de vie : bien définir où l'action se porte

Systematiser l'approche « baisse des GES » par les critères/engagements du conseil départemental

**OBJECTIF : Limiter/réduire l'émission de gaz à effets de serre/polluants
tant au niveau interne qu'auprès de nos prestataires/fournisseurs**

CONTEXTE/ÉTAT DES LIEUX

La production de Gaz à effet de serre (GES) est liée d'une part aux transports des fournitures et aux déplacements et d'autre part à la conception/construction des produits (rejets industriels). Ce second aspect sera pris en compte dans la généralisation à moyen/long terme de l'action « analyse en coût global ».

Pour le premier aspect, le Département a déjà construit un modèle de jugement des offres intégrant cet objectif à travers l'analyse de la flotte de livraison du candidat, de l'optimisation des tournées, de la prise en compte de l'éco-conduite, appliqué à une partie des marchés. En parallèle, le Département s'engage déjà dans la réduction de la fréquence des livraisons.

Il entend étendre à l'ensemble des marchés, dès lors que c'est pertinent, à la fois le jugement des offres et son engagement sur la réduction des déplacements liés aux livraisons.

Par ailleurs, dans les marchés relatifs à l'acquisition de véhicules, le rejet de CO_2 est pris en compte lors de l'analyse de l'offre tandis qu'une partie significative (supérieure à l'obligation légale) du renouvellement de la flotte automobile porte sur des véhicules électriques. De plus, l'acquisition de vélos à assistance électrique vise à diminuer l'usage des véhicules thermiques dans le cadre des déplacements professionnels.

Toutes ces mesures concourant à la baisse des émissions de GES seront renforcées dès que cela est possible et pertinent.



PILOTE

Directeur adjoint

DATE



OBJECTIFS

QUANTITATIF

100% des marchés

QUALITATIFS

Double réflexion :

- Optimisation des déplacements et réduction de la fréquence des livraisons
- Flotte départementale « verte »



CALENDRIER

ÉTAPES

- Mi 2021 : élaboration du cadre (simultanément avec l'établissement de la feuille de route de questionnement Développement durable des marchés)
- Fin 2021 : généralisation du cadre

ÉCHÉANCE

Fin 2021



ACTEURS

INTERNES

- SCP
- Service Équipements et déplacements (DIRLOG)
- DATE
- Ensemble des services acheteurs concernés (Parc, REMM, Protocole...)



MOYENS

HUMAINS

- SCP : 1 jour
- DATE : 1 jour de pilotage/an



INDICATEURS

RÉALISATION

- Nombre de marchés sur lesquels ce type de clause/critère a été intégré
- Évolution de la flotte automobile du Département

ÉVALUATION

Calcul de l'économie de CO_2 réalisée (trajet uniquement) diesel/électrique



VIGILANCE

En se focalisant sur la baisse des GES dans le cadre de l'acquisition de véhicules, il convient d'être vigilant aux impacts environnementaux négatifs et non maîtrisés que cela implique (terres rares utilisées pour la construction de batteries des véhicules électriques, etc.)

Promouvoir l'économie circulaire à travers l'achat de fournitures

OBJECTIF : Préserver les ressources en réemployant, réutilisant les fournitures

CONTEXTE/ÉTAT DES LIEUX

L'article 58 de la loi AGECE (loi anti-gaspillage pour une économie circulaire du 10 février 2020) et son décret d'application du 9 mars 2021 introduit l'obligation d'acquisition par la commande publique de biens issus du réemploi ou de la réutilisation (ou intégrant des matières recyclées).

Quelques démarches isolées ont été mises en œuvre par le Département : marché téléphones mobiles, électro-ménager (opérations ponctuelles), marché en groupement « mobilier de bureau », ouverture à l'occasion sur certains marchés (véhicules, etc.).

Au-delà du respect de ses obligations, le Département souhaite élargir sa réflexion à l'ensemble des segments où l'acquisition de biens de 2^{de} main est réalisable, et structurer la démarche de nouvelle vie pour les biens qu'il réforme.



PILOTE

Responsable de service

Équipements et déplacements
DIRLOG



OBJECTIFS

QUANTITATIFS

- 1 nouveau marché
- 2 expérimentations

QUALITATIF

Plan d'action circulaire pour les biens réformés du Département



CALENDRIER

ÉTAPES

ÉCHÉANCE

Fin 2025



ACTEURS

INTERNES

- SCP
- SED (DIRLOG)
- Ensemble des services acheteurs concernés selon les segments visés (Parc, REMM/PMI, ...)

EXTERNES

Acteurs à identifier pour chacune des filières ciblées



MOYENS

HUMAINS

Temps mutualisé avec la préparation des marchés et le suivi/reporting exigé par AGECE



INDICATEURS

RÉALISATION

- Nombre de nouveaux marchés ouverts à l'occasion
- Nombre d'expérimentations d'achat d'occasion

ÉVALUATION

- Economie réalisée par rapport à des achats neufs
- Existence d'un plan pour la 2^{de} vie de nos biens réformés



VIGILANCE

Les petites structures émergentes sont majoritaires dans l'offre de biens issus du réemploi ou de la réutilisation et nos contraintes de dépôt de facture ou règlement par mandat peuvent être des freins majeurs.

Il conviendra également d'accepter de s'extraire de la logique « marché » pour mener des expérimentations, et garder en tête que les objectifs fixés par la loi AGECE sont à ce jour inatteignables, principalement pour des raisons de filières encore inexistantes ou non adaptées à nos besoins et contraintes.



AXE SOCIAL

CONNAÎTRE

Systematiser le suivi
et la restitution
aux services acheteurs



ANTICIPER

Mettre en oeuvre une analyse
partagée entre l'insertion et
les acheteurs dès la phase de
recensement des intentions
d'achats de la collectivité pour
100% des marchés



EXPÉRIMENTER

Coupler la condition
d'exécution avec le jugement
de la valeur qualitative
de l'insertion



AGIR

Flécher des marchés
réservés ou accessibles
au secteur adapté



EXPÉRIMENTER

Expérimenter
un marché indifférencié
handicap/insertion



CONNAÎTRE

Former, sensibiliser
le secteur adapté
aux marchés dans le cadre
de partenariats

Systematiser le suivi et la restitution aux services acheteurs

OBJECTIF : Faire connaître, suivre et renforcer la place de l'insertion dans la commande publique

CONTEXTE/ÉTAT DES LIEUX

Les clauses sociales d'insertion menées dans le cadre des marchés font l'objet d'un travail porté par les chargé.e.s de développement, en lien avec les chargé.e.s d'opérations. Il convient de davantage rendre lisible la valeur ajoutée pour leurs bénéficiaires de cette étape de parcours d'insertion vers l'emploi que représente la clause d'insertion auprès des services prescripteurs afin de les sensibiliser quant à l'intérêt de leur parfait engagement.



PILOTE

Chargé de développement

Service Insertion

Territoire Grand Nancy



OBJECTIFS

QUANTITATIF

Retour sur tous les marchés départementaux comportant une clause d'insertion

QUALITATIF

Fournir des éléments qualitatifs quant au parcours d'insertion de la personne passée dans un dispositif clause sociale d'insertion (éléments individuels consolidés)



CALENDRIER

1^{ÈRE} ÉTAPE DÈS 2021

- Fiche existante renseignée au fil de l'eau par les chargé.e.s. de développement et le gestionnaire de données du service Emploi en insertion (DASI)
- Restitution aux services acheteurs

ÉCHÉANCES

- Fin 2021 : 1^{er} bilan de l'action en interne
- Sensibilisation des intercommunalités après consolidation au niveau de la commande publique propre du CD54

2^È ÉTAPE

Diffusion de la démarche auprès des collectivités suivies dans le cadre du Contrat territoire solidaire (CTS) et de leurs marchés



ACTEURS

INTERNES

- Chargé.e.s. de développement
- DASI (service Emploi en insertion) : gestionnaire de données
- SCP (chargé de projet insertion) : ensembler sur « cafés clauses »
- Services acheteurs

EXTERNES

Partenaires du CTS, dont en priorité les intercommunalités



MOYENS

HUMAINS

- Gestionnaire des données du service Emploi en insertion : augmentation de la charge de travail
- Chargé.e.s de développement : intégré à la mission actuelle
- SCP (chargé de projet insertion) : 6 jours par an (½ jour de préparation et ½ jour d'animation/debriefing sur 6 réunions annuelles possibles)



INDICATEURS

RÉALISATION

- Nombre de fiches transmises aux services prescripteurs/ nombre de marchés clausés
- Nombre de réunions type « cafés clauses »

ÉVALUATION

Valorisation des parcours des personnes passées en clauses (situation au regard du RSA et au regard de l'emploi)



VIGILANCE

Coordination indispensable au niveau des services insertion (DASI et STI) pour pouvoir rendre lisible des données sur la situation des bénéficiaires d'une étape de parcours de type clauses, pour garantir la consolidation des résultats utiles aux services acheteurs dans le cadre de cette démarche

Mettre en oeuvre une analyse partagée entre l'insertion et les acheteurs dès la phase de recensement des intentions d'achats de la collectivité pour 100% des marchés

OBJECTIF : Sécuriser une organisation permettant de maximiser le levier pour l'insertion à partir de la commande publique départementale

CONTEXTE/ÉTAT DES LIEUX

La politique d'insertion portée par le Département demande une diversification des marchés pour faciliter des parcours vertueux bénéficiant à davantage de personnes rencontrant des difficultés dans l'accès ou le retour à l'emploi.

Il est nécessaire d'anticiper la place de l'insertion en amont de toutes les commandes du Département afin de mettre en oeuvre cet aspect de la politique d'insertion garantissant une plus grande volumétrie et diversité de publics mobilisés dans les clauses sociales d'insertion.



PILOTES

Chargé de projet Insertion

Service Commande publique
DIFAJE

Responsable de service

Service Emploi en insertion
DASI



OBJECTIFS

QUANTITATIFS

- Analyser conjointement 100% des marchés en amont de leur procédure d'instruction
- Augmenter le nombre de marchés ou d'achats du Département mobilisant de l'insertion

QUALITATIFS

- Capturer les marges de progression en matière de déploiement de marchés réservés, de mobilisation de partenariats porteurs d'innovation et sur les achats de moins de 25 000 euros
- Augmenter la diversité des marchés départementaux mobilisant de l'insertion



CALENDRIER

2021

- Préparation et consolidation de la méthode en réunion ligne métier chargé.e.s de développement (répartition des directions et services par chargé.e.s de développement)
- Expérimentation de l'analyse conjointe (début 2021) sur la base du recensement des intentions d'achat entre chargé.e.s de développement et services acheteurs

ÉCHÉANCE

2023

2022 ET SUIVANTES

Ajustement si nécessaire de la méthode et recensement dès fin d'année précédente (octobre-novembre)



ACTEURS

INTERNES

- Chargé.e.s de développement
- Chargé de projet insertion commande publique
- Services acheteurs



MOYENS

HUMAINS

- Chargé.e.s de développement : 5 jours/an
- Services acheteurs : 5 jours/an
- SCP (pilotage/bilan) : 3 jours/an



INDICATEURS

RÉALISATION

- Nombre de réunions
- Nombre de services mobilisés
- Nombre de marchés analysés conjointement/nombre de marchés total

IMPACT

- Nombre d'heures d'insertion générées
- Évolution de la diversité des supports métier (base code ROME)

ÉVALUATION

Nombre de marchés supplémentaires comportant une clause d'insertion



VIGILANCE

- Pouvoir passer des marchés aux achats de moins de 25 000 euros
- Adhésion des services acheteurs
- Gestion du temps sensible avec la dimension d'anticipation nécessaire pour ce genre de démarche et la disponibilité requise des acteurs
- Process et calendrier à poser en ligne métier (chargés de développement/service acheteur/appui SCP)
- Attention à la redondance avec action « Programmation » : ne pas doubler les sous-actions

Coupler la condition d'exécution avec le jugement de la valeur qualitative de l'insertion

OBJECTIF : Expérimenter des pratiques de consultations plus ouvertes et qualitatives

CONTEXTE/ÉTAT DES LIEUX

Avec l'expérience de la mise en oeuvre des clauses sociales d'insertion dans les marchés publics, la collectivité a aujourd'hui les moyens d'associer davantage les entreprises dans des démarches plus qualitatives.

L'efficacité du dispositif des clauses sociales ne reste plus à démontrer. La collectivité, de par la présence des chargé.e.s de développement sur les territoires, réunit les conditions nécessaires (expériences, connaissance des entreprises, accompagnement aux démarches RH) à la réussite d'une telle démarche.

Le Département entend expérimenter de nouvelles pratiques à travers des consultations qui favorisent la construction de parcours ascendants et pérennes en termes d'insertion professionnelle. Il s'agira donc de coupler la condition d'exécution à un critère de jugement de la qualité de l'insertion (engagement plus fort sur le volume d'heures, accompagnement et pérennisation des emplois).



PILOTE

Chargé de projet Insertion
Service Commande publique
DIFAJE



OBJECTIFS

QUANTITATIFS

- Augmenter la part de parcours longs au sein des entreprises attributaires de marchés clausés
- Expérimenter un marché par territoire

QUALITATIFS

- Favoriser les parcours qualifiants et durables
- Inciter les entreprises à intégrer la dimension insertion et l'opportunité de la clause sociale dans leur politique de gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences (GPEEC).



CALENDRIER

FIN 2021

- Définir les éléments de ciblage d'un marché
- Travailler sur les outils : rédaction de la clause, grille de notation

ÉCHÉANCE

Fin 2026

Fin 2023 : Expérimenter, puis évaluer

Fin 2026 : Généraliser



ACTEURS

INTERNES

- Service Commande publique
- 6 chargé.e.s de développement Insertion
- Services acheteurs

EXTERNES

- Entreprises, leurs fédérations ou certains outils de branche (OPCO)
- Acteurs de l'emploi et de la formation



MOYENS

HUMAINS

- Chargé de projet Insertion SCP : 2 jours + 2 jours de suivi et bilan/an
- 6 chargé.e.s de développement Insertion : 1 jour chacun pour le travail initial, puis charge supplémentaire liée à davantage d'analyses des offres sur le critère Insertion
- Services acheteurs : ½ jour pour le travail initial



INDICATEURS

RÉALISATION

- Respect des étapes définies
- Création d'outils, de procédures
- Nombre de consultations publiées

ÉVALUATION

- Nombre d'heures d'insertion générées en plus
- Nombre de consultations abouties
- Qualité des parcours observés



VIGILANCE

- Identifier les marchés les plus adaptés à cette démarche
- Veiller à l'équilibre des critères de jugement
- Assurer une qualité du travail en transversalité

Flécher des marchés réservés ou accessibles au secteur adapté

OBJECTIF : Faciliter l'accès à la commande publique au secteur adapté

CONTEXTE/ÉTAT DES LIEUX

Le code de la commande publique offre la possibilité aux acheteurs publics d'intervenir en direction des structures de l'insertion et du handicap.

Le Département de Meurthe-et-Moselle réserve depuis plusieurs années des consultations aux structures de l'IAE.

Les structures du secteur adapté accueillent et accompagnent les publics en situation de handicap dans leur démarche d'insertion sociale et professionnelle. Quantitativement, celles-ci sont deux fois plus nombreuses à être en situation de chômage que les personnes dites valides. La mission de l'insertion étant d'utiliser les dispositifs pour essayer de peser favorablement sur le parcours des personnes qui rencontrent le plus de difficultés, il s'agit d'ouvrir des marchés réservés ou accessibles au secteur adapté, afin d'étendre la pratique et l'expérience mises en oeuvre actuellement avec les structures de l'insertion.



PILOTE

Chargé de projet Insertion
Service Commande publique
DIFAJE



QUANTITATIF

Flécher 4 marchés

OBJECTIFS



ÉTAPES

Fin 2021 :

- Affiner le sourcing des structures relevant du secteur adapté
- Identifier les capacités techniques des structures
- Sensibiliser/former à la commande publique (prévu par l'action 15)
- Analyser annuellement la programmation des marchés (prévu par l'action 11)

ÉCHÉANCE

Fin 2023

CALENDRIER



INTERNES

- Chargé de projet Insertion SCP
- Chargé.e.s de développement et DASI
- Services acheteurs

EXTERNES

Structures du travail adapté
(établissements et pôles commerciaux)

ACTEURS



HUMAINS

- Chargé de projet Insertion SCP : pilotage (1 jour/an) et recensement (1 jour)
- 6 chargé.e.s de développement (remontée infos : 1 à 2 jours chacun)

FINANCIERS

L'attribution d'un marché à une structure « spécifique » est susceptible de générer un coup supplémentaire par rapport à une structure qui ne porte pas une mission d'accompagnement des publics vulnérables.

MOYENS



RÉALISATION

- Nombre de consultations réservées
- Nombre d'achats réalisés en direct

ÉVALUATION

- Nombre de marchés attribués ou renouvelés
- CA généré par ces marchés

INDICATEURS



VIGILANCE

- Veiller à une bonne articulation avec les autres démarches du SPASER sur le volet insertion
- Favoriser davantage les passerelles entre le secteur de l'IAE et celui du secteur adapté quand ceux-ci interviennent en particulier dans des secteurs d'activité identiques ou proches
- Identifier les marchés les plus adaptés à cette démarche
- Capacité des structures/secteurs d'activités à répondre (au regard de nos compétences)

Expérimenter un marché indifférencié handicap/insertion

OBJECTIF : Expérimenter des pratiques de consultation plus ouvertes et qualitatives

CONTEXTE/ÉTAT DES LIEUX

Aujourd'hui, le cadre légal du Code de la commande publique impose le choix du public cible dans les cas de réservation de marché (Article L2113-14).

L'expérience acquise par le Département de Meurthe-et-Moselle dans l'application de la réservation de marchés aux structures de l'insertion par l'activité économique et du secteur du travail adapté montre que la limitation du cadre à un seul type de structure ne permet pas sur certains segments d'achat une pluralité d'offres. Régulièrement, il est constaté qu'un seul opérateur économique est en mesure de se positionner.

Le Département souhaite donc développer une approche plus inclusive, dépassant les contraintes actuelles définies par la réglementation, qui nécessitent de définir à priori un choix entre des publics.



PILOTE

Chargé de projet Insertion
Service Commande publique
DIFAJE



QUANTITATIF

Poser une expérimentation sur un marché

OBJECTIFS



ÉCHÉANCE

Expérimentation et évaluation avant fin 2022

CALENDRIER



INTERNES

- SCP (chargé de projet Insertion, juriste)
- Service Juridique et assurances
- DASI

EXTERNE

MDPH

ACTEURS



HUMAINS

- Chargé de projet insertion : 1 jour de travail
- Tous : réunion d'information/préparation (2 heures)

MOYENS



RÉALISATION

Lancement de la consultation

INDICATEURS

ÉVALUATION

Aboutissement du marché et accueil des acteurs (opérateurs économiques, collectivité, tribunal, etc.)



VIGILANCE

Dans l'hypothèse d'un éventuel contentieux, la mobilisation des moyens sera plus importante (service Juridique et assurances de la DIFAJE)

Former, sensibiliser le secteur adapté aux marchés dans le cadre de partenariats

OBJECTIF : Faciliter l'accès à la commande publique au secteur adapté

CONTEXTE/ÉTAT DES LIEUX

Les personnes en situation de handicap rencontrent des difficultés particulières d'accès à l'emploi. Leur taux d'emploi est plus faible que celui des personnes dites « valides » (38% contre 65% pour la tranche 20-65 ans).

Le Département de Meurthe-et-Moselle porte les politiques d'insertion et d'inclusion. À ce titre, afin de proposer un support d'activité à l'insertion professionnelle, il mobilise la commande publique afin d'offrir aux structures qui emploient des personnes en situation de handicap des opportunités d'affaires.

La sensibilisation des structures (Entreprises adaptées et Établissements et services d'aide par le travail) à la veille de marchés publics et à leur réponse participe à la fois à leur garantie d'activité et à la pluralité d'offres reçues par le Département.



PILOTE

Chargé de projet Insertion
Service Commande publique
DIFAJE



OBJECTIFS

QUANTITATIFS

- Augmenter les réponses aux marchés réservés EA/ESAT
- Mettre à disposition de toutes les structures du travail adapté du département les éléments de connaissance pour faire une veille des marchés publiés, et répondre à ces marchés (réservés ou non réservés)



CALENDRIER

ÉTAPE

Mi 2021 : état des lieux et des pratiques des structures (enquête)

ÉCHÉANCE

Fin 2022



ACTEURS

INTERNES

- Chargé de projet Insertion SCP
- DASI
- Chargé.e.s de développement Insertion

EXTERNES

- MDPH
- GESAT



MOYENS

HUMAINS

- CPI (enquête /restitution) : 1,5 jour
- Temps partagé : CPI + SCP + DASI + MDPH (ateliers - rencontres/actions de sensibilisation) : 4 à 5 demi-jours

FINANCIERS

Si édition de plaquettes



INDICATEURS

RÉALISATION

- Outils mis à disposition
- Nombre de réunions avec les structures
- Diffusion d'éléments (courriels, newsletter)

ÉVALUATION

- Nombre d'offres reçues
- Nombre de marchés attribués aux structures du travail adapté (travail d'analyse sur les offres non retenues)
- Nombre de partenariats créés



VIGILANCE

- Il y a peu de marchés dédiés ou passés aux structures du secteur adapté
- Connaissance fine des organisations et des modes de fonctionnement des structures (directions, pôles commerciaux, sites, ateliers, etc.) afin d'identifier le bon interlocuteur/acteur
- Capacité des structures/secteurs d'activités à répondre (au regard de nos compétences)

AXE

ÉCONOMIE RESPONSABLE



CONNAÎTRE

Connaitre et qualifier les TPE/PME locales



AGIR

Créer des rencontres et communiquer avec la sphère économique locale



AGIR

Simplifier la réponse aux consultations



S'ORGANISER

Travailler à une mutualisation avec d'autres acheteurs publics en ciblant l'offre équitable



AGIR

Étendre les achats équitables aux achats de convivialité liés aux réceptions



Connaître et qualifier les TPE/PME locales

OBJECTIF : Favoriser l'accès des TPE/PME locales et vertueuses à la commande publique

CONTEXTE/ÉTAT DES LIEUX

Aujourd'hui, le service Commande publique centralise tous les achats de plus de 25 000 € et les services acheteurs sont autonomes pour leurs achats de moins de 25 000 € (représentant 20% des achats en montant).

Le Département souhaite investir ce champ des « petits achats » afin de donner aux acheteurs des éléments de choix de leurs prestataires/fournisseurs qui portent non seulement sur la qualité de service ou le délai de réponse, par exemple, mais également sur le caractère vertueux et l'engagement en faveur du développement durable de l'opérateur économique. Objectif : privilégier les entreprises durables du territoire et envoyer un signal fort de son positionnement au tissu économique local.

La coexistence d'outils au sein des différents services acheteurs (annuaires, listings...) et des annuaires proposés par les réseaux des structures externes (CRESS, GESAT...) met en avant une multiplicité des usages et des entrées.

La réponse à cette ambition forte de disposer d'un outil complet, unique, simple, régulièrement actualisé et surtout utilisé revêt ainsi une vraie complexité, et demande avant de se lancer dans la construction d'un tel outil de mener un état des lieux et une enquête d'usage à travers des échanges et débats au sein du réseau d'acheteurs du département.



PILOTE

Chargé de mission Développement
Service Économie et attractivité
DIRDEV

Cette action fait partie d'un pack de 3 actions, offre de services « à la carte », dans lesquelles s'inscrit chaque service acheteur en fonction de ses objectifs et priorités (actions 1, 16 et 18)



OBJECTIFS

QUANTITATIF

Produire a minima en interne un outil consolidé intégrant la dimension locale et développement durable

QUALITATIF

Produire et mettre à disposition un outil répondant aux besoins des services acheteurs et réelle plus-value pour les achats de moins de 25 000 €



CALENDRIER

1^{ERE} PHASE

- Fin 2021 : lister les achats de moins de 25 000 euros et identifier les services concernés
- Fin 2021 : mener un recensement exhaustif des outils internes (et des pratiques) et externes
- Mi-2022 : échanger et arrêter l'outil

2^E PHASE : construction de l'outil dès 2022

ÉCHÉANCES

- Fin de la première phase : mi-2022
- L'échéance de mise en place de l'outil est conditionnée par sa nature, à définir à la fin de la première phase, dans la limite de la durée du SPASER.



ACTEURS

INTERNES

- Portage/Animation : DIRDEV
- Référent Développement durable : DATE
- Ensemblier : SCP
- Services qui connaissent et structurent les acteurs : DIRDEV, DASI, STI
- Ensemble des services qui achètent et recensent les acteurs : DIMMO, DIM, etc.

EXTERNES

- MDPH, réseau GESAT
- CRESS Grand Est, COLECOSOL, France Active Lorraine, Chambres consulaires



MOYENS

HUMAINS

- Liste achats et services : 40 heures SCP (acheteur)
- Recensement outils :
 - Internes + étude de pratiques : 80 heures SCP
 - Externes : 10 heures DIRDEV (chargé de mission Développement) et DASI/SEI (responsable de service)
- Échanges :
 - Réunion pilotage (½ jour à 4 ou 5 personnes)
 - Réunion du réseau d'acheteurs (2 x ½ jour à une vingtaine de personnes)

FINANCIERS

- 0€ pour la première partie
- À voir ensuite selon édition papier ou management d'un outil informatique dédié



INDICATEURS

RÉALISATION

- Réalisation exhaustive des 3 premières étapes
- Si choix de production d'un outil interne : a minima réalisation effective pour fin 2022

ÉVALUATION

- À la production d'un outil :
 - taux d'utilisation soumis à enquête
 - taux des entreprises locales et/ou vertueuses



VIGILANCE

- Garder en tête l'objectif final, y compris dans sa version a minima, pour éviter l'éparpillement et la chronophagie
- Intégrer selon l'outil choisi, la réflexion RGPD et la sécurisation des données
- Question de la mise à jour de l'outil et de sa pérennité

Simplifier la réponse aux consultations

OBJECTIF : Favoriser l'accès des TPE /PME locales et vertueuses à la commande publique

CONTEXTE/ÉTAT DES LIEUX

Les petites structures locales (TPE/PME) rencontrent et font remonter des difficultés à accéder à la commande publique, à la fois par manque de temps à consacrer aux réponses aux appels d'offres et face à la complexité de la formalisation de ces réponses.

Le Département, engagé dans des conventions, notamment avec le BTP, s'est déjà positionné pour agir en faveur de la simplification des réponses à ses consultations, que ce soit par exemple à travers des rencontres de sensibilisation à la commande publique avec les TPE/PME, ou dans l'allègement des candidatures aux seuls documents et signatures nécessaires.

Il entend poursuivre, amplifier et généraliser cette démarche à l'ensemble des thématiques de la commande publique.



PILOTE

Responsable de service

Service Commande publique
DIFAJE



OBJECTIFS

QUANTITATIF

Avoir davantage de réponses aux consultations, notamment de la part des TPE/PME

QUALITATIF

Simplifier l'ensemble des consultations et harmoniser les documents (mémoires cadrés, candidatures simplifiées, etc.)



CALENDRIER

ÉTAPES

- Présentation en COTECH BTP pour échange sur la démarche
- Enquête auprès d'un panel de TPE/PME hors BTP (ex : ceux des marchés transversaux...)
- Formalisation de documents (cadres) et procédures
- Diffusion aux services

ÉCHÉANCE

Travail au 2^e semestre 2021



ACTEURS

INTERNES

- SCP
- Services pilotes : DIMMO, DIM
- Services acheteurs

EXTERNES

- Acteurs du BTP
- Sélection de TPE/PME hors BTP
- Chambres consulaires



MOYENS

HUMAINS

Humains/RH (en qualité/volume) :

- Enquête (préparation, diffusion, relance, analyse) : 10 jours SCP
- Présentation COTECH : ½ jour de préparation, ½ jour d'échanges
- Formalisation : 2 jours SCP + services pilotes
- Diffusion : mutualisée avec d'autres actions qui portent nos messages via les directions



INDICATEURS

RÉALISATION

- Nombre de réponses aux enquêtes
- Existence des procédures et cadres

ÉVALUATION

- Évolution des réponses des TPE/PME aux consultations
- Évolution de la diversité des segments/secteurs
- CA associé

Créer des rencontres et communiquer avec la sphère économique locale

OBJECTIF : Favoriser l'accès des TPE/PME locales et vertueuses à la commande publique

CONTEXTE/ÉTAT DES LIEUX

Malgré les nombreuses démarches entreprises par le Département en lien avec les acteurs économiques, notamment s'agissant du BTP (convention de partenariat), l'interconnaissance entre acteurs publics et TPE/PME reste à conforter. Les petites entreprises locales travaillent peu pour le Département, et ne sont pas toujours identifiées par les acheteurs publics.

Il apparaît également que la commande publique reste assez obscure pour bon nombre d'entreprises, avec des craintes et des représentations à lever (complexité à candidater sur des marchés, délais de paiement importants, etc.)

Enfin, les acheteurs internes des directions opérationnelles ne disposent pas d'outil permettant une connaissance parfaite du tissu économique local et des offres de service.

La réalisation d'un tel outil fait l'objet d'une autre fiche action du SPASER (n°16 : Connaître et qualifier les TPE/PME locales). L'interconnaissance passe également par des rencontres entre acheteurs et entreprises afin de favoriser un rapprochement.



PILOTES

Chargé de mission Développement

Service Économie et attractivité
DIRDEV

Chargés territoriaux Économie solidaire
Directions territoriales

Cette action fait partie d'un pack de 3 actions, offre de services « à la carte », dans lesquelles s'inscrit chaque service acheteur en fonction de ses objectifs et priorités (actions 1, 16 et 18)



OBJECTIFS

QUANTITATIFS

- Organiser
 - des rencontres, des ateliers et/ou des visites d'entreprises
 - 1 convention d'affaires annuelle (départementale ou transfrontalière)
 - des ESSpresso (rencontres bilatérales)

QUALITATIFS

- Démystifier la commande publique et son accès
- Permettre la connaissance mutuelle des opérateurs économiques et des acheteurs du Département



CALENDRIER

1^{ER} SEMESTRE 2021

- Établir la part d'entreprises locales (PME/TPE) dans la commande publique
- Cahier des charges des actions/réunions/ateliers à organiser

ÉCHÉANCE

1^{er} volet d'action à mettre en place au cours du 2^e semestre 2021



ACTEURS

INTERNES

- SCP (ateliers ressources...)
- Direction du Développement
- CTES des territoires
- Services acheteurs

EXTERNES

- GRESS
- Région
- Chambres consulaires



MOYENS

HUMAINS

- SCP : ratio entreprises locales dans la CP : 15 heures
- Chargé de mission Développement + CTES : 30 heures (cahier des charges, etc.)



INDICATEURS

RÉALISATION

- Nombre d'actions mises en place
- Nombre de structures concernées (ESS, locales, TPE/PME...)
- Nombre d'acheteurs concernés
- Nombre de rencontres acheteurs/entreprises

ÉVALUATION

- Diffusion aux acheteurs internes
- Nombre de TPE/PME locales inscrites sur X-Marchés
- Part des entreprises TPE/PME locales dans les opérateurs économiques de la commande publique départementale (à coupler avec secteurs/segments, CA généré...)
- Part des entreprises de l'ESS dans la commande publique départementale (à coupler avec secteurs/segments, CA généré...)
- Part des candidatures reçues aux offres publiques d'achats du Département



VIGILANCE

- Bonne coordination entre les acteurs (capitalisation des actions déjà organisées et portées)
- Arrêter notre définition de l'ESS.

Étendre les achats équitables aux achats de convivialité liés aux réceptions

OBJECTIF : Augmenter la part des achats équitables

CONTEXTE/ÉTAT DES LIEUX

Le Département est labellisé *Territoire de commerce équitable* (TDCE) depuis 2011 (1^{er} département en France). Une des conditions du maintien de ce label est la progression des achats équitables pour ses besoins propres.

Les 3 TDCE de Meurthe-et-Moselle (ville de Vandoeuvre et ENSAIA) souhaitent réfléchir et progresser ensemble dans cette voie.

Le domaine symbolique des convivialités et de l'accueil des partenaires/du public lors des manifestations est particulièrement adapté à la fois à la mise en valeur du commerce équitable et à un travail de fond participant de son développement.



PILOTE

Chargé de mission Agriculture
Service Économie et attractivité
DIRDEV

Acheteur
Service Commande publique
DIFAJE



OBJECTIFS

QUANTITATIF

Faire progresser la consommation équitable sur les manifestations visées



CALENDRIER

ÉTAPES

- Concertation et établissement d'un mode de fonctionnement à 3 acteurs
- Ciblage des produits (étude croisée nature/consommation) et méthodologie

ÉCHÉANCE

2022



ACTEURS

INTERNES

- DIRDEV
- Service Protocole
- SCP

EXTERNES

- Ville de Vandoeuvre
- ENSAIA
- COLECOSOL



MOYENS

HUMAINS

- DIRDEV + SCP : 15 heures
- Échanges SCP/DIRDEV avec Protocole : 2 heures

FINANCIERS

Budget supplémentaire à mobiliser



INDICATEURS

RÉALISATION

- Nombre de réunions
- Mutualisation effective entre les partenaires

ÉVALUATION

- Augmentation du taux de produits issus du commerce équitable
- Revisite du budget (augmentation mesurée ou changement de paradigme à travers une réduction des quantités commandées)



VIGILANCE

Pour l'évaluation de l'augmentation, bien définir collectivement ce sur quoi on se base : diversité des produits/références, montant financier

Travailler à une mutualisation avec d'autres acheteurs publics en ciblant l'offre équitable

OBJECTIF : Augmenter la part des achats équitables

CONTEXTE/ÉTAT DES LIEUX

Le Département de Meurthe-et-Moselle est engagé depuis 20 ans dans le développement des achats équitables. Il est labellisé *Territoire de commerce équitable* (TDCE) depuis 2011. Depuis 2017, la ville de Vandoeuvre et l'ENSAIA ont obtenu le même type de labellisation. Le Département a déjà intégré les produits issus du commerce équitable à sa propre consommation de manière pérenne sur les produits alimentaires et de manière ponctuelle sur des produits textiles. De son côté Vandoeuvre et l'ENSAIA souhaitent poursuivre cette dynamique, et il paraît pertinent de prendre appui sur ce partenariat pour développer une action commune dans le giron du TDCE de la Meurthe-et-Moselle, avec la collaboration du COLECOSOL.



PILOTES

Chargé de mission Agriculture
Service Économie et attractivité
DIRDEV

Acheteur
Service Commande publique
DIFAJE



OBJECTIFS

QUANTITATIF

Offrir aux collectivités/acheteurs labellisés TDCE locaux la possibilité de développer leur connaissance des produits disponibles et leur consommation équitable

QUALITATIF

Favoriser le développement de la commande équitable



CALENDRIER

ÉTAPES

- Recensement des produits équitables (labellisés) correspondant aux besoins des acheteurs publics
- Identification des familles/produits intéressant les acteurs (CD54, ville de Vandoeuvre, ENSAIA)
- Définition d'une démarche collective

ÉCHÉANCE

Début 2021 : organiser un temps d'échange pouvant réunir les techniciens de la ville de Vandoeuvre, ENSAIA et COLECOSOL avant démarche collective à poursuivre tout au long du SPASER



ACTEURS

INTERNES

- DIRDEV
- SCP
- Services acheteurs

EXTERNES

- Ville de Vandoeuvre
- ENSAIA
- COLECOSOL
- CRESS
- Tout autre établissement ou collectivité labellisé.e dans un avenir proche



MOYENS

HUMAINS

Mutualisation à rechercher avec les autres actions portées



INDICATEURS

RÉALISATION

Nombre de marchés communs avec d'autres acheteurs externes sur la thématique équitable

ÉVALUATION

Sous réserve d'une mutualisation du reporting, évolution globale des achats équitables dans l'ensemble des collectivités



VIGILANCE

Dépendance des partenaires externes pour développer cette dynamique commune (adhésion et taille critique des partenaires) et s'informer mutuellement des résultats/impacts de la démarche

GLOSSAIRE

AMO Assistance à maîtrise d'ouvrage	DASI Direction action sociale et insertion	MDPH Maison départementale des personnes handicapées
BTP Bâtiment et travaux publics	DATE Direction appui aux territoires et environnement	MOA Maîtrise d'ouvrage
CA Chiffre d'affaires	DGA Direction générale adjointe	MOE Maîtrise d'œuvre
CAUE Conseil en architecture, urbanisme et environnement	DIFAJE Direction des finances, affaires juridiques et évaluation	OPCO Opérateurs de compétence
CCAP Cahier des clauses administratives particulières	DIM Direction infrastructures et mobilité	PCNG Plan collèges nouvelles générations
CCTP Cahier des clauses techniques particulières	DIMMO Direction de l'immobilier	PME Petite et moyenne entreprise
CDD Chargé de développement	DIRDEV Direction du développement	PNAAPD Plan national d'action pour les achats publics durables
CEREMA Centre d'études et d'expertise sur les risques	DTFR Délégué territorial aux fonctions ressources	REMM Réseau éducatif de Meurthe-et-Moselle
CGOE Contrôle de gestion, observatoire, évaluation	EA Entreprise adaptée	RGPD Règlement général sur la protection des données
CNAM Conservatoire national des arts et métiers	ENSAIA École nationale supérieure d'agronomie et des industries alimentaires	RSA Revenu de solidarité active
COLECOSOL Collectif pour la promotion du commerce équitable	ESAT Entreprise et service d'aide par le travail	RSTAM Responsable du service territorial aménagement
COTECH BTP Comité technique de la convention Département 54-Fédérations du BTP	ESS Économie sociale et solidaire	RTES Réseau des collectivités territoriales pour l'économie solidaire
CPI Chargé de projet insertion (service Commande publique)	GESAT Réseau national des prestataires du secteur du travail protégé et adapté	SCP Service commande publique
CRESS Chambre régionale d'économie sociale et solidaire	GPEEC Gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences	SEA Service économie et attractivité
CTES Chargé territorial économie solidaire	GTR Gestion technique des routes	SEI Service emploi en insertion
CTS Contrat territoires solidaires	IAE Insertion par l'activité économique	STI Service territorial insertion
		TGA Tableau de gestion de l'activité
		TPE Très petite entreprise



Document réalisé par les services du conseil départemental de Meurthe-et-Moselle

Rédaction : service Commande publique (DIFAJE)

Coordination : Pôle MACI

Graphisme : C. Zuccali (Imprimerie - DIRLOG)

Janvier 2021- Mise à jour Octobre 2024

Imprimé par l'Imprimerie du conseil départemental